



Traité Mena'hot

Michna 2 - Chapitre 8

אין מביאין,
לא מבית הזבלים,
ולא מבית השלחים,
ולא מבית האילן;
ואם הביא, כשר.
כיצד הוא עושה?
נרה שנה ראשונה,
ובשנה זורעה קדם לפסח שבועים יום,
והיא עושה סלת מרבה.
כיצד הוא בודק?
הגזבר מכניס את ידו לתוכה;
עלה בה אבק - פסולה,
עד שניפנה.
ואם התליעה, פסולה:

[Même si l'on choisit des céréales pour les offrandes dans les endroits mentionnés dans la Michna précédente], on ne peut pas apporter[en offrande des céréales]provenant d'un champ fertilisé, d'un champ irrigué ou d'un champ arboré,[car ces champs ne produisent pas de céréales de qualité optimale]. Mais si l'on apporte[une offrande de céréales provenant de ces champs, elle est]acceptable. Comment obtient-on[des céréales de qualité optimale ?]On laboure[le champ la]première année,[mais on ne les sème pas], et la deuxième année, on les sème soixante-dix jours avant Pessah, et[ainsi]on obtient[des céréales qui donneront]une farine abondante et[de bonne qualité]. Comment[le trésorier du Temple]examine-t-il[la farine pour savoir si elle est de bonne qualité ?]Le trésorier plonge sa main dans[la farine. Si, lorsqu'il retire sa main], de la poudre de farine la recouvre,[la farine est]impropre, jusqu'à ce qu'on la tamise[avec un tamis fin, de sorte qu'il ne reste plus de poudre]. Et si[la farine]devient véreuse, elle est impropre [à l'offrande].



A la découverte du Beth Hamikdash

Un livre référence sur le Temple de Jérusalem. Une centaine d'illustrations et une description encyclopédique du Beth Hamikdash et de son histoire.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions